
Rapport annuel Service Déchets 2020



TABLE DES MATIERES

1. Identité.....	3
2. La collecte sélective	3
2.1 Historique - collecte actuelle et optimisation.....	3
2.2 Passation des marchés de collecte, tri et traitement.....	4
2.3 Adhésion Valor'Aisne.....	4
2.4 Tarification incitative et optimisation du service déchets	5
Financement	5
Passation des marchés	6
Distribution des bacs	6
2.5 Les tonnages collectés	7
Le textile	7
3. Déchetteries	8
3.1 Généralités	8
3.2 Fréquentation.....	8
3.3 Les tonnages de déchetteries.....	10
3.4 Les tonnages de DMA.....	10
3.5 Construction d'une nouvelle déchetterie sur la commune de Montcornet.....	11
Historique.....	11
Evolution du projet.....	12
Financement	13
4. Prévention	14
4.1 Sensibilisation des scolaires	14
4.2 Page Facebook.....	14
4.3 Newsletter	14
4.4 Compostage individuel	14
5. Coûts.....	15
Table des illustrations.....	16

1. Identité

La communauté de communes des Portes de la Thiérache est un territoire de 30 communes comptant 6999 habitants.

Le service Déchets assure 3 missions principales :

- La collecte sélective
- La gestion des 2 déchetteries
- La prévention des déchets

2. La collecte sélective

2.1 Historique - collecte actuelle et optimisation

Depuis sa création, la communauté de communes des Portes de la Thiérache (CCPT) propose à l'ensemble des administrés les prestations suivantes :

- La collecte en porte-à-porte une fois par semaine avec l'utilisation d'une BOM (Benne à Ordures Ménagères) tri-compartmentée :
 - o Des OM (Ordures Ménagères) en sacs,
 - o De la collecte sélective en multimatériaux et du verre en bacs bi-flux,
- La collecte du verre en apport volontaire (18 bornes appartenant aux communes)
- La collecte du textile en apport volontaire

À sa création, la CCPT a instauré la TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères). Cette taxe est calculée suivant un taux voté chaque année par la CCPT, appliqué à la taxe foncière du bien occupé. Partant du constat que cet impôt est injuste et n'incite pas les habitants à réduire leurs déchets, une réflexion sur la mise en place d'une tarification incitative a été entamée en 2017.

Une étude préalable à la mise en place d'une tarification incitative couplée à une étude d'optimisation du service a été réalisée en 2019 par les bureaux d'études ANETAME Ingénierie et OMNIS Conseil.

Suite à cette étude, le conseil communautaire a délibéré en septembre 2019 favorablement à la mise en place :

- D'une tarification incitative (TEOM incitative avec comptabilisation des levées)
- De la collecte du verre en apport volontaire
- De la collecte des emballages 1 semaine sur 2.

L'ensemble de ces changements seront effectifs à l'issue du marché de collecte actuel, soit le 1^{er} mars 2021.

2.2 Passation des marchés de collecte, tri et traitement

En vue du démarrage des nouveaux marchés de collecte tri et traitement le 1^{er} mars 2021, l'année 2020 était consacrée à la passation des marchés.

Le 6 juillet 2020, un appel d'offre ouvert a été publié pour la gestion des déchets ménagers et assimilés, composé de 6 lots :

- lot n° 1 - Collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte avec système informatique embarqué
- lot n° 2 - Collecte en C0,5 des recyclables secs (hors verre) en porte-à-porte
- lot n° 3 - Transit, transport et traitement des ordures ménagères
- lot n° 4 - Transit, transport et traitement des recyclables secs (hors verre)
- lot n° 5 - Collecte du verre en points d'apport volontaire
- lot n° 6 - Collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte avec système informatique embarqué et collecte en C0,5 des recyclables secs (hors verre) en porte-à-porte

Suite à l'analyse des offres seul le lot 5-collecte du verre en points d'apport volontaire a été attribué à l'entreprise Mineris. Les autres lots ont été déclarés infructueux.

Un nouveau marché a été publié le 19/10/2020, composé de 3 lots :

- lot n° 1 - Collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte avec système informatique embarqué et collecte en C0,5 des recyclables secs (hors verre) en porte-à-porte
- lot n° 2 - Transit, transport et traitement des ordures ménagères
- lot n° 3 - Transit, transport et traitement des recyclables secs (hors verre)

Le 14 décembre 2020, la CCPT a délibéré pour adhérer au syndicat de traitement départemental Valor'Aisne et lui transférer sa compétence traitement, à compter du 1^{er} mars 2021. Les lots 2 et 3 ont donc été déclaré sans suite.

Le lot 1- Collecte des ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte avec système informatique embarqué et collecte des recyclables secs (hors verre) en porte-à-porte a été attribué à l'entreprise SEPUR.

Un référé pré-contractuel a été déposé par l'entreprise Flamme Environnement en décembre 2020. L'audience au tribunal administratif a eu lieu le 8 janvier 2021 et l'ordonnance rejetant la requête n'a été reçue que le 15 février 2021. Ainsi, le marché de collecte n'a pu être notifié à l'entreprise SEPUR que le 15 février 2021 (pour un démarrage le 1^{er} mars 2021). A cause de cette notification tardive, il a été décidé de repousser le démarrage de la facturation à blanc au 1^{er} juillet 2021 (au lieu du 1^{er} mars 2021).

2.3 Adhésion Valor'Aisne

En 2020, suite à la difficulté de passation des marchés de traitement des déchets, l'adhésion à Valor'Aisne a été étudiée. Valor'Aisne est le Syndicat Mixte de Traitement des Déchets Ménagers de l'Aisne. En 2020 il couvrait 96% de la population totale de l'Aisne, soit environ 531 000 habitants. L'ensemble des EPCI de l'Aisne adhèrent à Valor'Aisne à l'exception de la communauté de communes de Charly-sur-Marne et la CCPT. Suite à une étude de l'adhésion

en réunion VP et en bureau communautaire en novembre 2020, le conseil communautaire a délibéré favorablement à une adhésion en décembre 2020. L'analyse comparative des coûts est présentée dans le tableau ci-dessous :

			COUT ACTUEL (projections 2020)	SANS ADHESION VALOR' AISNE (RDV pour lots tri et traitement)	AVEC ADHESION VALOR' AISNE
Dépenses	Collecte OM et recyclables		320 000 €	395 000 €	330 000 €
	Collecte verre		2 500 €	15 000 €	15 000 €
	Tri des recyclables et traitement OM	Contribution (tri, transfert, administratif et investissements)	70 000 €	126 000 €	137 000 €
		Traitement refus de tri	13 000 €	15 000 €	6 000 €
		Traitement OM	115 000 €	117 000 €	73 000 €
	Déchetteries	Traitement déchets déchetteries	87 000 €	77 000 €	65 000 €
		Location bennes et enlèvement	50 000 €	70 000 €	70 000 €
	Recettes	Déchetteries		7 500 €	7 500 €
Verre		11 000 €	11 000 €	11 000 €	
Collecte sélective		8 000 €	8 000 €	16 000 €	
TOTAL			631 000 €	788 500 €	661 000 €

Figure 2 : analyse comparative des coûts avec et sans adhésion à Valor' Alsne

2.4 Tarification incitative et optimisation du service déchets

Pour rappel, en 2019, le conseil communautaire a délibéré favorablement

- Au passage en Tarification incitative (TEOM incitative à la levée)
- A la mise en place de la collecte du verre en apport volontaire
- A la collecte des emballages une semaine

Financement

En 2020, les demandes de subvention auprès des différents organismes ont été sollicitées. Le plan de financement est présenté dans le tableau ci-dessous :

MONTANT TOTAL HORS TAXES			468427 €
PLAN DE FINANCEMENT DE L'OPERATION			
FINANCEURS	DEPENSE SUBVENTIONNABLE	Taux	MONTANT DE LA SUBVENTION PREVUE
DETR	388800 €	45%	174 960,00 €
API	287700 €	15,79%	45 427,83 €
ADEME (mise en place)	360600 €	6,60€/hab (pop DGF)	49 150,20 €
ADEME (investissements)	15827 €	55%	8 704,85 €
CITEO verre AV	105839 €	3,9€/hab	27 869,40 €
CITEO CS 0,5	42139 €	2,6€/hab	18 197,40 €
TOTAL DES AIDES PUBLIQUES (A)			324 309,68 €
TOTAL HT A LA CHARGE DU MAITRE D'OUVRAGE (B)			144 117,32 €
TOTAL GENERAL (coût de l'opération Hors Taxes) A + B			468 427,00 €

Non attribuée

Figure 1 : plan de financement de l'opération tarification incitative

Passation des marchés

En vue de la mise en place de la tarification incitative dont le démarrage de la facturation à blanc était prévu en mars 2021, plusieurs marchés ont été passés en 2020 :

- Marché de fourniture des PAV verre
- Marché achat et distribution des bacs pucés
- Marché logiciel gestion de la tarification incitative

Suite à la consultation des entreprises et à l'analyse des offres, en septembre 2020, le marché concernant le logiciel de gestion de la tarification incitative est attribué à la société Gerard Balère. A la même période, le marché fourniture et distribution des bacs est attribué à la société CRAEMER ; avec en sous traitance : ACP services pour la distribution des bacs ; INCITAT pour la fourniture des tambours d'identification ; UTPM pour la fourniture des abri bacs.

Pour l'attribution du marché de fourniture des PAV verre, la commission MAPA retient l'offre d'UTPM mais le marché n'est pas notifié pour étudier une proposition de collecte du verre de Flamme Environnement.

En décembre 2020, suite à la relance du marché collecte tri et traitement, l'offre de Flamme concernant la collecte du verre est écartée et le marché d'achat des PAV est notifié à l'entreprise UTPM.

Distribution des bacs

La distribution des bacs pucés était initialement prévue en octobre/novembre 2020. Cependant, au vu du contexte sanitaire et de l'instauration du 2^{ème} confinement, il a été décidé de repousser la distribution des bacs en porte-à-porte.

2.5 Les tonnages collectés

En 2020, le tri des déchets recyclables ainsi que le traitement des ordures ménagères étaient assurés par la société Recyclage des Vallées. La collecte des bornes à verre était assurée par l'entreprise Mineris. Les tonnages collectés ainsi que leurs évolutions sont présentés ci-dessous :

Année	Nombre habitants	OM		Recyclables		Verre	
		Tonnes	kg/hab	Tonnes	kg/hab	Tonnes	kg/hab
2018	7146	1481	207	328	46	303	42
2019	7056	1416	201	329	47	308	44
2020	6999	1420	203	319	46	315	45

Figure 3 : évolution des OMA

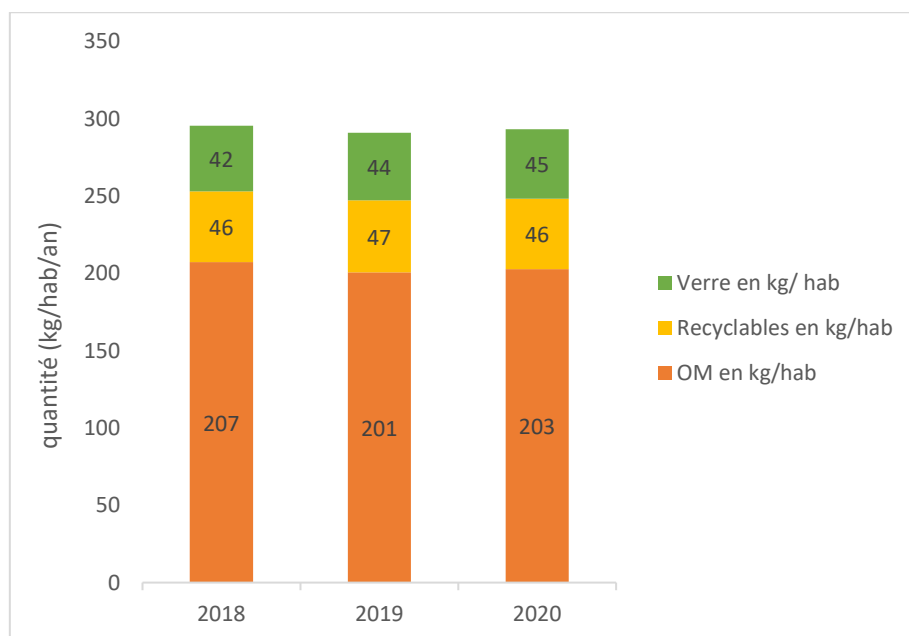


Figure 4 : graphique de l'évolution des OMA

Les tonnages sont stables

La collecte en porte-à-porte n'a pas été interrompue pendant la crise sanitaire.

Le textile

25.1 tonnes de textiles ont été collectées par l'entreprise d'insertion Le Relais sur l'ensemble des bornes du territoire. C'est 4 tonnes de moins qu'en 2019. L'entreprise a interrompu ses collectes du 16 mars au 15 juin 2020. Cependant il a été demandé à l'entreprise d'enlever ses cadenas sur les bornes pour y mettre nos propres cadenas, ainsi, le service déchets et le service technique ont assuré le vidage des bornes. Les textiles ainsi collectés ont été stockés dans un garage de la CCPT puis collectés par Le Relais à la reprise des collectes. Cette organisation a

permis de ne pas perdre de textiles, spécialement dans cette période où beaucoup d'habitants opéraient un tri de leurs affaires.

3. Déchetteries

3.1 Généralités

Le territoire compte 2 déchetteries : la déchetterie de Rozoy-sur-Serre et la déchetterie de Montcornet. Un gardien par déchetterie assure la surveillance et l'accompagnement des usagers.

	ROZOY-SUR-SERRE <i>Tél : 03.23.98.16.59</i>		MONTCORNET <i>Tél : 03.23.21.13.31</i>	
	Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
Lundi	8h – 12h	14h – 17h30	8h – 12h	14h – 17h30
Mardi			9h – 12h	14h – 17h30
Mercredi			9h – 12h	14h – 17h30
Jeudi	9h – 12h	14h – 17h30		
Vendredi			9h – 12h	14h – 17h30
Samedi	9h – 12h	14h – 17h30	9h – 12h	14h – 17h30

Figure 5 : horaires d'ouverture des déchetteries

3.2 Fréquentation

La fréquentation des déchetteries a été fortement impactée par la crise sanitaire et la fermeture des déchetteries pendant le 1^{er} confinement.

Année	Fréquentation rozoy	Fréquentation montcornet
2018	6783	14732
2019	7413	14771
2020	5231	13229

Figure 6 : évolution de la fréquentation des usagers sur les déchetteries

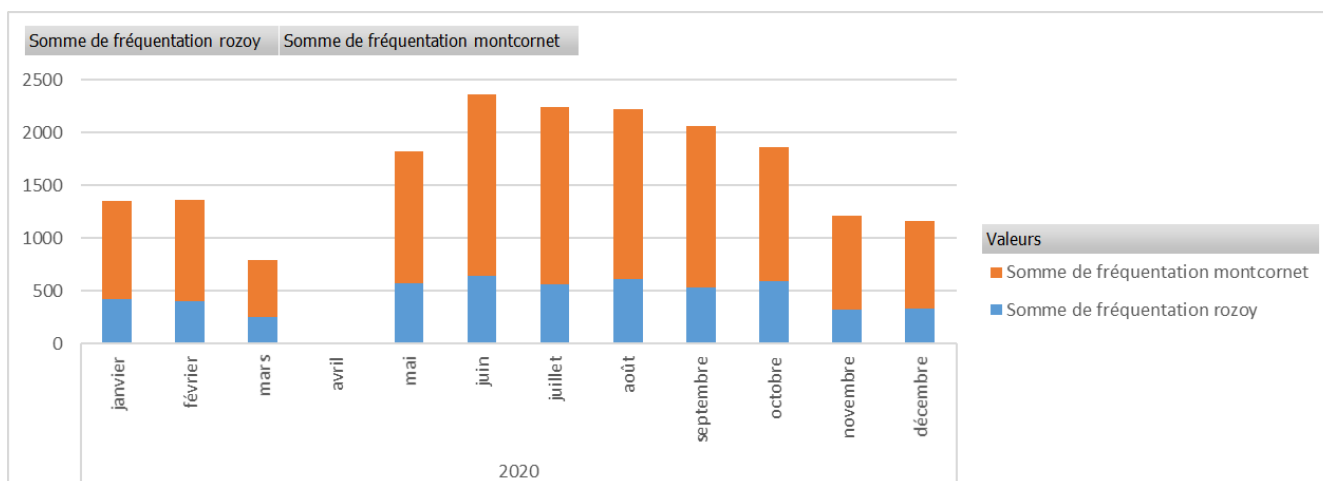


Figure 7 : graphique de l'évolution de la fréquentation des usagers au cours des mois

Les 2 déchetteries ont été fermées au public du 17 mars au 10 mai 2020. Une ouverture sur rdv pour les professionnels a été mis en place à partir du 17 avril. C'est au total 14 entreprises qui ont bénéficié d'un accès.

Lors de la réouverture des déchetteries, le 11 mai 2020, et pour une période de 2 semaines, un protocole spécifique a été mis en place afin de ne pas surcharger les sites. Ainsi un planning a été établi définissant des jours d'accès spécifiques selon la commune de provenance. Les agents du chantier d'insertion ont été mobilisés pour renforcer les agents de déchetteries.

PLANNING D'ACCÈS AUX DÉCHETTERIES

Jours	Déchetterie Montcornet	Déchetterie Rozoy-sur-Serre
Lundi 11 mai, samedi 16 mai et vendredi 22 mai	Montcornet	Rozoy-sur-Serre
Mardi 12 mai et lundi 18 mai	Chaourse, Vincy-Reuil-et-Magny	Les Autels, Brunehamel
Mercredi 13 mai et mardi 19 mai	Dizy-le-Gros	Dohis, Grandrieux, Raillimont, Résigny, Rouvroy-sur-Serre
Jeudi 14 mai et mercredi 20 mai	Clermont-les-Fermes, Dagny-Lambercy, Lislet, Renneval	Archon, Cuiry-les-Iviers, Daignon, Morgny-en-Thiérache, Parfondeval, Sainte-Geneviève
Vendredi 15 mai et samedi 23 mai	La Ville-aux-Bois-les-Dizy, Montloué, Vigneux-Hocquet	Berlise, Chéry-les-Rozoy, Le Thuel, Noircourt, Soize

Exemple : Chaourse, uniquement en déchetterie de Montcornet les 12 et 18 mai.

Figure 8 : planning d'accès au déchetterie après le 1^{er} confinement

3.3 Les tonnages de déchetteries

Les tonnages se répartissent de la façon suivante :

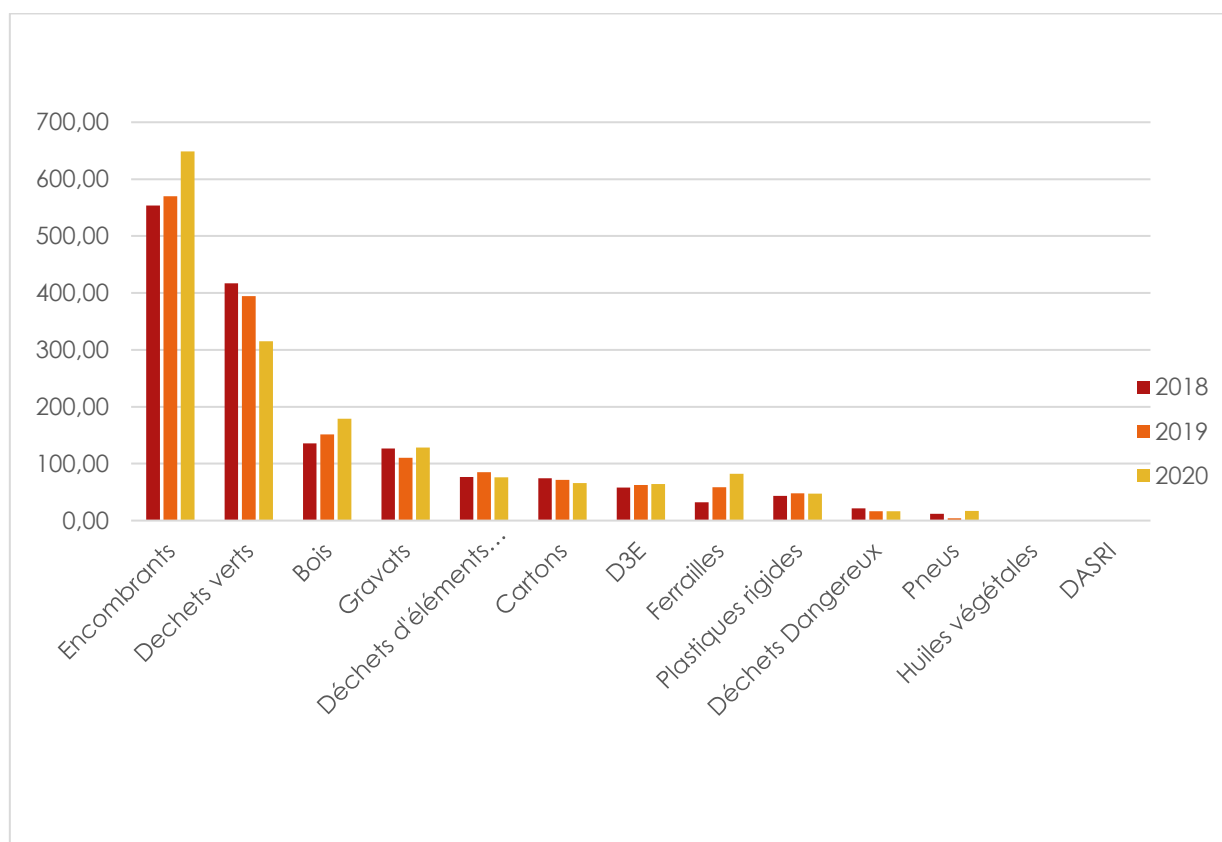


Figure 9 : graphique de l'évolution des tonnages collectés en déchetteries

En 2021, le tonnage collecté en déchetterie est de 1640 tonnes. Entre 2020 et 2021 on constate une augmentation des tonnages de 4,32%. Cette augmentation est principalement dû à une augmentation du tonnage d'encombrants. On peut supposer que les confinements liés à la crise sanitaire ont engendré une augmentation des apports (usagers ayant profité des confinements pour débarrasser leurs habitations). En 2021, moins d'usagers ont fréquentés les déchetteries, mais leurs apports étaient plus conséquents que les années précédentes.

3.4 Les tonnages de DMA

Les DMA (Déchets ménagers et Assimilés) englobent l'ensemble des déchets produits (OMA + déchets de déchetteries).

Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Qté (kg/hab)	485	484.	466	453	465	469	514	507	512	515	527

Figure 10 : Evolution de la production de DMA

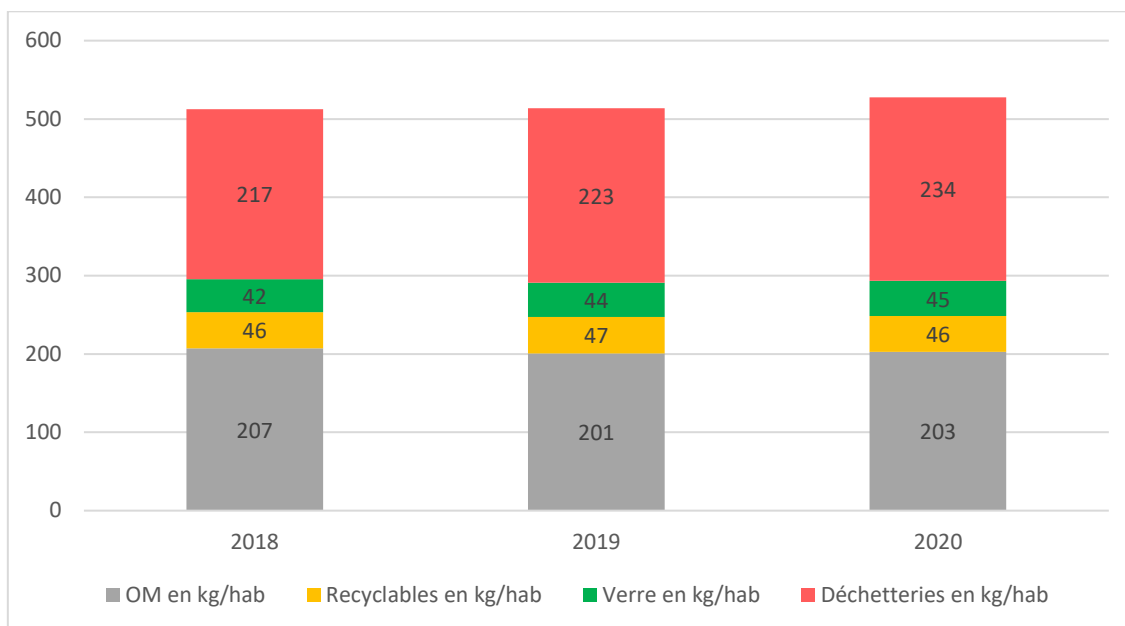


Figure 11 : graphique de l'évolution de la production de DMA

3.5 Construction d'une nouvelle déchetterie sur la commune de Montcornet

Historique

La déchetterie actuelle de Montcornet n'est pas du tout fonctionnelle par rapport au nombre d'usagers qu'elle draine. Le quai ne permet pas de développer de nouvelles filières de valorisation, l'aménagement des différentes zones de dépôt au sol (branches, gravats, pneus...) est dangereux et insuffisamment signalé et sécurisé. Le terrain actuel ne permet pas une extension suffisante pour satisfaire les nouveaux besoins. C'est pourquoi, en 2018 les élus ont fait le choix d'une construction neuve sur un autre terrain. L'objectif de cette nouvelle déchetterie est d'être en capacité d'accueillir une quantité de déchets bien plus importante qu'actuellement, en diminuant sensiblement le service sur Rozoy.

Un maître d'œuvre, le bureau d'étude Verdi, a été recruté au printemps 2018 pour travailler sur le projet de construction. De plus la communauté de communes conservera jusqu'à la fin des travaux, un assistant à maîtrise d'ouvrage, le bureau d'études Anetame.

La future déchetterie intégrera les éléments suivants :

- Les apports en déchetteries ne cessent d'augmenter. Afin de pouvoir absorber ces flux tout en maîtrisant les coûts, il convient d'avoir des bennes plus grandes et des infrastructures permettant d'accueillir et stocker de plus grandes quantités de déchets. De plus, la tarification incitative, risque d'entraîner une augmentation des apports en déchetteries. Ces apports sont donc à anticiper et la structure se doit d'y être adaptée.

-
- Cette nouvelle déchetterie intégrerait un local de 80m² entièrement dédié au réemploi. Les usagers seront invités à y déposer les objets, meubles, matériaux apportés en déchetterie mais réutilisables. S'ils ne sont pas récupérés dans le mois suivant, ils seront remis dans le circuit déchets.
 - Il y a une volonté de développer de nouvelles filières afin de valoriser davantage de déchets. Cela nécessite d'avoir plus d'espace que sur le site actuel. Ces nouvelles filières (plâtre par exemple) permettraient de détourner des déchets du flux des encombrants ce qui aurait une incidence environnementale (augmentation du taux de valorisation) et économique (coût de traitement du plâtre inférieur à celui des encombrants). De même, les déchets verts pourraient être scindés en 2 bennes : une pour les tontes et une pour les petits branchages. Ainsi les tontes pourraient être valorisées localement en méthanisation ou co-compostage. Le bénéfice serait également environnemental et économique (traitement local donc diminution des coûts et de l'impact environnemental du transport).
 - Le contrôle d'accès permettra d'identifier les usagers et de distinguer les particuliers des professionnels. En fonction de la solution retenue, et des souhaits des élus, il permettra éventuellement de limiter, dans certains cas, l'accès au site, et d'identifier le type et la quantité de déchets apportés.

En 2019, le permis de construire a été accordé. L'arrêté préfectoral portant enregistrement d'une déchetterie a été publié.

Evolution du projet

L'Avant Projet Définitif avait été validé en janvier 2019. Cependant, en juillet 2020, la nouvelle équipe électorale, a souhaité que le projet soit re-travaillé, afin d'en diminuer le coût. Aussi un groupe de travail a été créé, les aménagements revus, et les coûts sensiblement diminués. Ainsi, le coût global du projet (incluant les frais d'études, de raccordements, de construction et de démolition de l'ancien site) est passé de 1 624 812,68 euros HT à 1 342 558,25 € HT (tranches optionnelles incluses). Le 6 novembre 2020, le nouvel APD a été validé. La consultation des entreprises sera lancée le 1er février 2021 pour un démarrage des travaux au printemps 2021. L'objectif principal de la modification du projet de construction de la déchetterie de Montcornet était de diminuer les coûts du projet en réduisant les surfaces, tout en conservant une déchetterie fonctionnelle et des possibilités d'extension futures. Les aménagements suivants ont été modifiés :

- La file d'attente générerait d'importantes surfaces de voiries, elle est remplacée par une file d'attente plus courte à l'entrée de la déchetterie, mais permettant néanmoins de stocker 12 véhicules avec remorques, comme demandé par la voirie départementale.
- Les bâtiments sont séparés en 2 blocs : la zone de stockage des D3E, DDS, pneus et huile est dans la largeur du site, permettant un chargement par l'arrière par le prestataire. La zone de réemploi et le bureau y sont perpendiculaires.
- La traversée du site se fait dorénavant en sens unique avec sur la gauche les zones de dépôts au sol et sur la droite les bennes
- La dalle prévue pour un éventuel stockage des balles de cartons est supprimée

- 10 quais sont inclus dans la tranche ferme et 2 supplémentaires sont mis en tranche optionnelle
- 3 zone de dépôts au sol sont maintenus dans la tranche ferme et 3 sont en tranche optionnelle
- Une seule aire de retournement est conservée pour la voie réservée aux prestataires
- L'entrée et de la sortie du site imposés par la voirie départementale sont conservés
- La séparation des flux prestataires et usagers est maintenue

Le début des travaux est prévu pour juin 2021 et dureront environ 6 mois. La mise en service est donc prévue pour le début d'année 2022.

Financement

Pour mener à bien ce projet, dès 2018 des subventions avaient été sollicitées (API 2019 et DETR 2019). A la demande des financeurs, le projet a été scindé en plusieurs phases de façon à permettre un financement optimal. Aussi un 2019 et en 2020, la CCPT a de nouveau sollicité l'Etat au titre de la DETR 2020 et 2021 et le conseil départemental au titre de l'API 2020 pour le financement des 2^{ème} et 3^{ème} phases du projet. L'ensemble des subventions sollicitées ont été attribuées. Le plan de financement est présenté ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT				
DETR	Phase 1	Phase 2	Phase 3	Total
Dépense subventionnable DETR	199 900,00 €	655 267,12 €	430 791,13 €	1 285 958,25 €
Taux 50%	99 950,00 €	327 633,56 €	215 395,57 €	642 979,13 €
API	Phase 1		Phase 2	Total
	Tranche 1	Tranche 2		
Dépense subventionnable API	371 557,40 €	1 214 003,00 €		1 585 560,40 €
Taux 20%	74 311,48 €	242 800,60 €		317 112,08 €
Total aides publiques				960 091,21 €
Reste à charge CCPT				382 467,04 €
Cout total				1 342 558,25 €
Subventions attribuées				

Figure 12 : plan de financement de la construction de la déchetterie de Montcornet

4. Prévention

Les actions de prévention en 2020 ont été fortement impactées par la crise sanitaire. En effet au vu du contexte sanitaire les actions tels que la sensibilisation sur les manifestations ou le prêt de gobelets n'ont pas pu être réalisées. De plus, le programme Zéro Déchet Zéro Gaspillage s'est terminé en juillet 2019. De ce fait, la CCPT a bénéficié de moins de moyens humains et financiers pour la prévention que ces 3 dernières années.

4.1 Sensibilisation des scolaires

Des animations auprès des scolaires ont été réalisées en février 2020 dans les écoles de Montcornet et Rozoy-sur-Serre (Jeanne d'Arc). Ces animations avaient été planifiées en vue du ramassage des déchets organisés dans le cadre de l'opération Hauts de France Propres. Ce sont les seules animations organisées en 2020, dû au contexte sanitaire.

4.2 Page Facebook

Une page Facebook « Portes de Thiérache Zéro Déchet » a été créée le 10 février 2017. Sur cette page, sont diffusés divers informations, articles, vidéos, événements, etc. sur la prévention des déchets. Le thème des publications correspond aux actions menées par la CCPT.

4.3 Newsletter

Les actualités les plus importantes sont diffusées par le biais de la newsletter Déchets, il s'agit principalement des événements organisés sur le territoire ou d'informations sur la collecte et les déchetteries impactant directement les usagers

4.4 Compostage individuel

Le compostage est un enjeu majeur dans la réduction des ordures ménagères. Engagée dans la promotion du compostage individuel depuis 2003, la CCPT propose l'achat de composteurs de 420L en plastique pour les habitants du territoire. En 2020 c'est 27 composteurs qui ont été vendus. Les ventes sont stables depuis 2018, année lors de laquelle la communication sur le compostage a été renforcée. Il est prévue une forte augmentation des ventes de composteurs en 2021, liée à la distribution des bacs pucés et facturation à blanc en vue de la mise en œuvre de la tarification incitative.

5. Coûts

Les coûts totaux du service sont exposés dans le tableau ci-dessous

		Dépenses HT	Dépenses TTC	Recettes
Fonctionnement	Collecte en porte-à-porte	316 187 €	347 805 €	
	Tri recyclables	81 808 €	89 989 €	
	Traitement OM	115 352 €	126 887 €	
	Collecte verre AV	2 100 €	2 310 €	
	Déchetteries	133 276 €	146 604 €	
	Communication	1 443 €	1 732 €	
	Vente composteurs			420 €
	Rachat matériaux			25 702 €
	Soutiens éco-organisme			139 445 €
	Etude TI et AMO passation marchés	6 650 €	7 980 €	
	Unité publication passation marchés	3 600 €	4 320 €	
	Charges personnel		77 159 €	
	Recettes personnel			5 564 €
	Fonctionnement déchetteries (eau, assainissement, électricité)	5 976 €	6 892 €	
	Fonctionnement général (carburant, EPI, téléphone, fournitures ...)	934 €	1 061 €	
Investissement	Mise aux normes Rozoy	40 910 €	49 092 €	
	Subvention ADEME - mise aux normes Rozoy			13 323 €
	Subvention DSIL - mise aux normes Rozoy			15 025 €
	Construction déchetterie Montcornet	3 860 €	4 632 €	
	Subvention API - construction déchetterie Montcornet			2 618 €
	Achat bacs pucés	62 977 €	75 572 €	
	FCTVA			21 210 €
Total		775 073 €	942 035 €	223 307 €
Coût global service déchets			718 727 €	Pourcentage
TEOM (13%)			673 366 €	93,69%
Reste à charge BP			45 361 €	6,31%

Figure 13 : coûts globaux du service déchets

Table des illustrations

Figure 2 : analyse comparative des coûts avec et sans adhésion à Valor'Alsne	5
Figure 1 : plan de financement de l'opération tarification incitative	6
Figure 3 : évolution des OMA.....	7
Figure 4 : graphique de l'évolution des OMA	7
Figure 5 : horaires d'ouverture des déchetteries.....	8
Figure 6 : évolution de la fréquentation des usagers sur les déchetteries.....	8
Figure 7 : graphique de l'évolution de la fréquentation des usagers au cours des mois.....	9
Figure 8 : planning d'accès au déchetterie après le 1 ^{er} confinement.....	9
Figure 9 : graphique de l'évolution des tonnages collectés en déchetteries.....	10
Figure 10 : Evolution de la production de DMA.....	10
Figure 11 : graphique de l'évolution de la production de DMA	11
Figure 12 : plan de financement de la construction de la déchetterie de Montcornet.....	13
Figure 13 : coûts globaux du service déchets	15